

N° 31 · JUIN 2024

POINT • COMMUN

Magazine d'information de la Communauté de communes de l'Oisans



ATTRACTIVITÉ

AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES

p.6

Espace nature et loisirs du Collet à Vaujany.



UN BUDGET SAIN ET DES RATIOS STABLES

L'été et les beaux jours approchent ! C'est aussi, avant la trêve estivale, le moment de retrouver votre journal favori d'information de proximité.

Pour ce 31e numéro de POINT COMMUN, nous vous avons réservé un choix d'articles sur les actions portées par la Communauté de communes sur son territoire : aménagements touristiques, aides aux associations, compostage, Schéma de Cohérence Territoriale, les Deux Alpes à l'honneur... et bien sûr, la période l'impose, sur le budget 2024 !

Ainsi, comme le veut la coutume, le mois de juin consacre une large place au budget 2024 (48,67 M€) illustré par une représentation d'un billet de 100 €. Cette ventilation simplifiée facilite la lecture et permet de souligner les principaux postes de dépenses et recettes en investissement (16,8 M€) et fonctionnement (31,8 M€) et les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins des habitants. Un budget à l'équilibre est le résultat d'une évaluation réaliste des dépenses comme des recettes. Si l'État reste le premier contributeur au budget des intercommunalités, et la CCO ne fait pas exception, à travers les dotations en investissement et fonctionnement, votre institution complète son dispositif par d'autres recettes (fiscalité, dotations...).

La CCO poursuit son soutien aux petites communes et les accompagne dans leurs projets d'aménagements. De même pour le tissu associatif local qui, en 2024, va pouvoir bénéficier d'une enveloppe globale renforcée. J'invite les dirigeants d'associations locales à lire l'article consacré aux aides financières dédiées et à se rapprocher de nos services pour renseigner un dossier de demande de subventions ou le télécharger sur ccoisans.fr. Les acteurs économiques peuvent aussi compter sur l'expertise de nos agents du service économie pour obtenir des aides diverses ou être mis en relation avec nos partenaires institutionnels. Vous découvrirez dans le dossier budget 2024 le montant non négligeable (2,43 M€) dédié à l'aide au développement (aides directes à la création d'entreprises, les aides aux particuliers pour la rénovation thermique et le chauffage, celles aux petites communes et les dotations pour la promotion du tourisme en Oisans). Actions phares 2024 :

- Acquisition d'un nouveau camion BOM (benne à ordures ménagères),
- Nouveau programme de conteneurs semi enterrés,
- Aménagement des sentiers,
- Déploiement des équipements vélos,
- Poursuite de la voie verte à Live-et-Gavet,
- Future Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins,
- Mise aux normes de la crèche « Les Bambins »...

Au-delà des aspects strictement financiers, la lecture du budget communautaire donne le ton sur une myriade d'actions et de projets portés par votre intercommunalité. Une structure de proximité, dotée d'une vision à long terme, qui rime avec efficacité et respect des attentes de chacun.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un merveilleux été !

Guy Verney,
Président de la Communauté
de communes de l'Oisans

SOMMAIRE

ÉDITO	p2
ACTUALITÉS	p3
BUDGET 2024 : UN BUDGET SAIN AVEC DES RATIOS STABLES	p4-5
AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES : ASSURER LA CONTINUITÉ CYCLABLE EN OISANS !	p6-7
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES : LA CCO ENGAGÉE !	p8
COMPOSTAGE : TRIER SES BIO-DÉCHETS À LA SOURCE EST OBLIGATOIRE !	p9
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE : UN ÉTÉ AVEC LE SCOT ! p10	
COMMUNE À L'HONNEUR : LES DEUX ALPES, UNE SEULE TRAJECTOIRE	p11
PASSE TON BABA	p12



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert BP 50
38520 Bourg d'Oisans
Tel : 04 76 11 01 09

www.ccoisans.fr

MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE L'OISANS | JUIN 2024

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy VERNEY
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE
RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT
MISE EN PAGE : Polart Graphic
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Mocean (couverture)
Film Olivier Lefebvre - Stéphane POIROT -
Service communication CCO, AdobeStock, DR
IMPRESSION : Imprimerie ICA
DISTRIBUTION : La Poste
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 500
N° ISSN : 2271-0965

Retrouvez toute l'actualité
de la CCO sur :





MAISON DE L'OISANS ET DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Les travaux ont commencé place de Sarenne ! [Info sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)

MICRO-FOLIE, MÉGA SUCCÈS !

La Micro-Folie de l'Oisans fait parler d'elle dans de nombreux supports de la presse locale...

Retrouvez la dernière vidéo de France 3 Alpes sur notre chaîne Youtube [▶](#).

Ce dispositif est organisé et soutenu par La Villette et de nombreux financeurs.

TOUT POUR LA MUSIQUE !

L'École intercommunale de musique de l'Oisans vous ouvre ses portes le 4 septembre, de 10 h à 16h30.

[Info sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)



DES NAVETTES À GOGO

La navette Oisans reprend du service le 28 juin et ce jusqu'au 1er septembre.

Embarquez à bord de la navette gratuite, un service de la Communauté de communes co financé par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Deux nouvelles navettes seront expérimentées cet été dans la vallée du Ferrand jusqu'au Bourg-d'Oisans et Venosc la vallée de la Bérarde (bus capacité 30 personnes).

[Info sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)



MATÉRIELS DE SPORTS ET DE LOISIR USAGÉS

Belle récolte encore cette année ! La CCO a pu collecter plus de 13 tonnes de matériels de ski et loisirs usagés sur 3 points de collecte en Oisans : déchèteries communautaires de Bourg-d'Oisans, des Deux Alpes et de l'Alpe-d'Huez. Grâce à ce partenariat avec Ecologic, nous pourrions privilégier le réemploi ou sinon recycler les matières premières issues de ces accessoires endommagés.

ATELIER AGEDEN

11/09 : Les bonnes pratiques du chauffage au bois.

[Info sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)



RÉUNION PUBLIQUE SCOT

La CCO organise une réunion publique sur les avancées du Schéma de Cohérence Territoriale, le 25 juin à 18h, au rez-de-chaussée du siège de la Communauté de communes.

Programme : orientation et objectifs sur les problématiques de logement, d'emploi, d'environnement et d'économie locale...

[Info sur oisans2040.fr](https://oisans2040.fr)



JEUX DE SOCIÉTÉ DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

Découvrez des jeux de société en partenariat avec la Maison des jeux de Grenoble : jouez en famille ou entre amis, dès 5 ans.

[Programme complet sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)



MÉDIATION FAMILIALE

Depuis mai 2024, l'association Médiation Familiale Pacifique Airline est en Oisans pour accompagner les habitants dans le cas de :

- Difficultés de communication avec un membre de votre famille : parent/enfant, époux/conjoints, ou avec un autre membre de votre famille
- Rupture, séparation ou divorce
- Successions difficiles

[Vous pouvez déjà prendre rendez-vous sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)

LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

La CCO, les services du Département et des communes du territoire en partenariat avec la Caf de l'Isère ont organisé la Quinzaine de la parentalité en Oisans (du 4 au 13 juin 2024). Cet événement, destiné aux enfants, adolescents et parents, proposait un vaste programme : Journée famille en jeux, Jeux à la médiathèque, café des parents, ateliers parents-enfants, action Tiktok tes parents...

[Compte rendu sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)



FABRIQUE DES PETITES UTOPIES

Très gros succès pour les Contes et confidences de l'Oisans et la Fabrique des petites utopies

[Spectacles à retrouver en juin et juillet sur ccoisans.fr](https://ccoisans.fr)

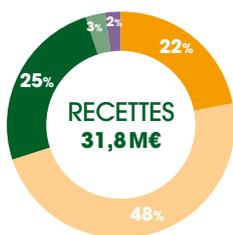
Le camion théâtre et d'excellents comédiens, notamment de l'Oisans, ont captivé leur public...

BUDGET 2024 : INVESTISSEMENTS RENFORCÉS ET SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

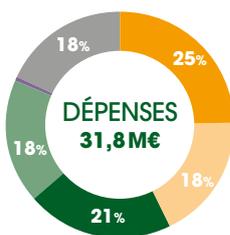
C'est à l'unanimité que le conseil communautaire de l'Oisans (CCO) a voté le budget 2024, le 07 mars 2024, soit 48,67 M€ dont 16,8 M€ en investissement et 31,8 M€ en fonctionnement.

BUDGET 2024 : 48,67 M€

FONCTIONNEMENT

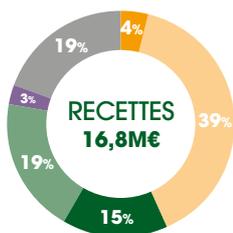


- Excédent antérieur 7M€
- Impôts et taxes 15,1M€
- Dotations et participations 7,9M€
- Produits des services 1,1M€
- Autres recettes 0,7M€

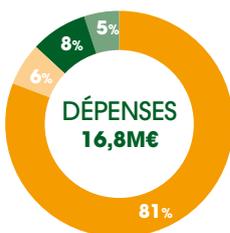


- Charges générales 7,8M€
- Charges de personnel 5,7M€
- Virement à la section investissement 6,6M€
- Charges de gestion courante 5,8M€
- Intérêt d'emprunts 0,1M€
- Autres dépenses 5,8M€

INVESTISSEMENT

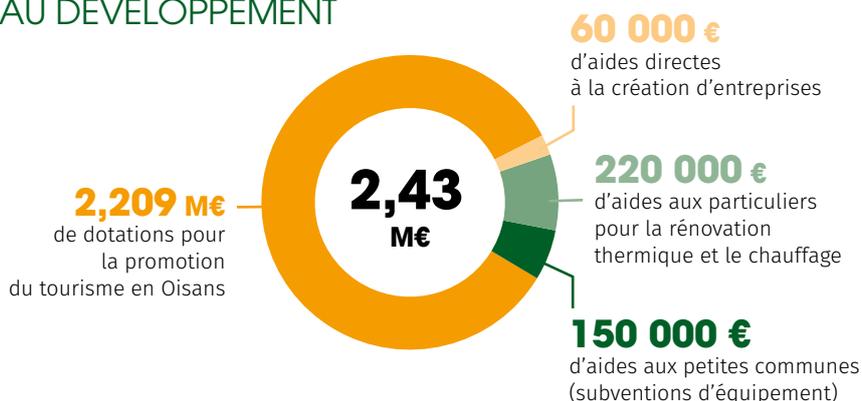


- Excédent antérieur d'investissement 0,8M€
- Virement de la section de fonctionnement 6,6M€
- Excédent de fonctionnement capitalisé 2,5M€
- Subventions d'investissement 3,2M€
- Dotations reçues 0,5M€
- Autres recettes 3,3M€



- Immobilisations 13,7M€
- Remboursement du capital 1,1M€
- Subventions d'équipement versées 1,3M€
- Autres dépenses 0,8M€

DES AIDES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT



Les impôts locaux 2024

Taxe Habitation (TH)	1,50%
Taxe Foncier Bâti (TFB)	13,50%
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	0,01%
Contribution Foncière Entreprises (CFE)	5,5%

Dette

Capital restant dû (somme à rembourser au 1^{er} janvier 2024)
6,05 M€

LES BUDGETS PARTENAIRES

Oisans tourisme

Taxe de séjour : **394 000 €**
Participation CCO : **1 770 000 €**

Budget abattoir 2024

77 312 € investissement
282 687 € fonctionnement



Budget CIAS de l'Oisans 2024

29 067 € investissement
509 645 € fonctionnement



Budget Syndicat mixte du collège et du Gymnase de l'Oisans (SMCG) 2024

114 031 € investissement
400 179 € fonctionnement

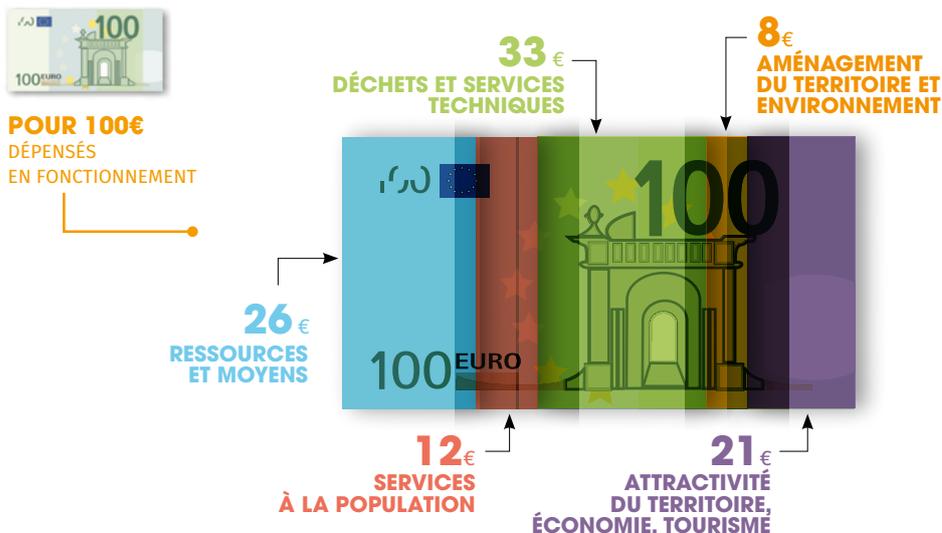


Budget Energie photovoltaïque 2024

14 266 € investissement
11 467 € fonctionnement



FONCTIONNEMENT 2024

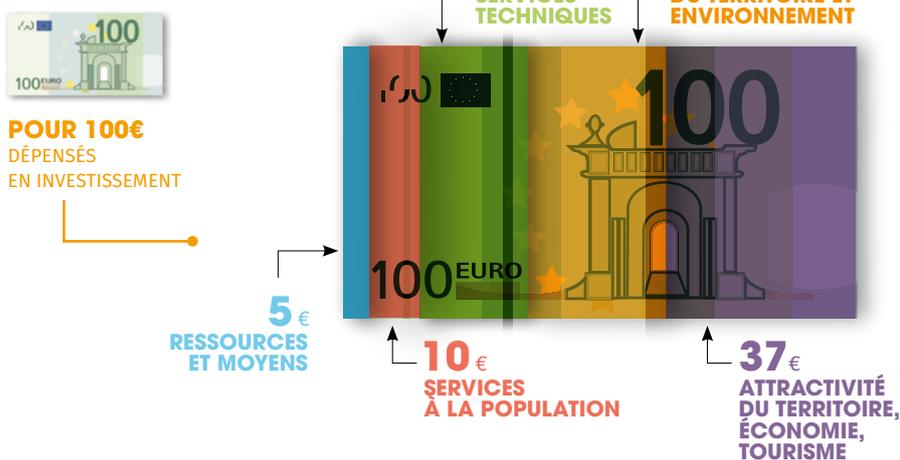


Pierre GANDIT,

vice-président en charge des finances publiques, du budget, des financements, de la gestion des actifs immobiliers, de la commande publique et des actions relatives au patrimoine historique.

« Le budget 2024, voté à l'unanimité, est le résultat d'une bonne maîtrise budgétaire qui tient compte de la réalité économique du moment. Maintenir le niveau d'imposition sans avoir besoin de se ré-endetter n'empêche pas de mettre en œuvre de grands projets » précise Pierre Gandit. Ce budget à l'équilibre, dépourvu de coupes budgétaires, témoigne d'une confiance en l'avenir des élus communautaires. « Nous tenons nos engagements » rappelle, Pierre Gandit qui souhaite l'exécution du budget (autrement dit l'engagement et le paiement de tous les projets) dans l'année !

INVESTISSEMENT 2024



FOCUS - Opérations significatives (Montants en € correspondants à l'inscription budgétaire 2024)



1 800 000 €
Maison de l'Oisans (phase 1)



900 000 €
Voies vertes Livet et Gavet



420 000 €
MOE et travaux Réseau de chaleur du Bourg-d'Oisans (phase 1)



400 000 €
Camion BOM



400 000 €
Signalétique portes d'entrée du territoire



400 000 €
Déploiement équipement vélo



350 000 €
Construction chambre funéraire (phase 1)



264 000 €
Aménagement Oisans Sentiers



250 000 €
Centre de tri Athanor et ULVE



150 000 €
Aides aux petites communes



150 000 €
Nouveau programme conteneurs semi-enterrés



100 000 €
Mise aux normes de la crèche "Les Bambins" (phase 1)

AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES

La Communauté de communes est un acteur incontournable de la stratégie d'aménagement touristique et de mobilités douces en Oisans. Elle porte des projets structurants comme la création et l'entretien de la voie verte, l'entretien et la gestion des sentiers PDIPR, la gestion des 50 km de voiries d'intérêt communautaire



La CCO porte également des projets structurants dans le cadre du Programme Espace Valléen qui permet aux collectivités territoriales et aux entreprises privées de s'inscrire dans la stratégie touristique de l'Oisans et de pouvoir prétendre à des subventions, de la Région, de l'État et de l'Europe.

VOUS N'IMAGINEZ PAS CE QUI SE CACHE DERRIÈRE 908 KM DE SENTIERS EN OISANS ?

C'est d'abord une équipe pluridisciplinaire qui participe à l'entretien des 908 km de sentiers entretenus par la CCO.

Au sein de la CCO, Yves Moiroux, vice-Président en charge des voiries communautaires, des sentiers et des voies vertes, donne les grandes orientations en matière d'entretien de ce maillage de sentiers.

Aux côtés de l'élu communautaire, c'est Charline Marché, Chargée de mission tourisme qui assure la gestion et le suivi administratif. L'équipe technique est constituée de 3 personnes : Francis Barlerin (technicien conseil), Michel Lafay (maîtrise d'œuvre) Boris Schreckenbach (gestionnaire signalétique). Pour ce qui est de l'entretien, la CCO fait appel à plusieurs prestataires extérieurs ainsi qu'une contribution des communes d'Huez et de Saint-Christophe-en-Oisans.



CHIFFRES CLÉS SENTIERS

908,2 KM

labélisés PDIPR entretenus par la Communauté de communes de l'Oisans et subventionnés par le Département

264 000 €

Budget 2024

(+28 000 € de travaux exceptionnels crues)

330 338 €/AN

en fonctionnement

372 838 €/AN

en investissement

PÉRIODE D'ENTRETIEN

du 1^{er} avril au 31 octobre

PARTENAIRE FINANCIER

le Département de l'Isère

DES MESURES CLÉS

2019**73 109**vélos et piétons
au Pont rouge ;**78 444**vélos et piétons
au lac bleu**2022****159 027**vélos et piétons
au Pont rouge ;**150 878**vélos et piétons
au lac bleu**2023****162 098**vélos et piétons
au Pont rouge ;**172 563**vélos et piétons
au lac bleu**26,3 KM**Nombre total
de km de voie
verte en Oisans
**VOIE VERTE :
DE NOUVEAUX TRONÇONS ET UNE CONTINUITÉ ASSURÉE !**
3 NOUVEAUX TRONÇONS :

Le hameau de **la Paute** est relié au centre bourg via le chemin de la Morlière et la réouverture de la voie romaine qui a permis de finaliser cette liaison en attente depuis 2 ans.

Du pont rouge à **Allemond**, il sera bientôt possible de se déplacer via un itinéraire sécurisé. Les passerelles sont en cours de finalisation ainsi que le tracé de la voie verte. Ouverture prévue début juillet.

A **Livet-et-Gavet**, la Communauté de communes de l'Oisans a récupéré le foncier de l'ancienne concession EDF entre Ferropem et le ruisseau de Rioupéroux. Les travaux sont en cours et seront finalisés dans l'année 2024.

Entre le pont des **Ougiers** et **Venosc**, la voie verte a subi de nombreux dégâts suite aux crues et éboulement de l'automne 2024. Des travaux de remise en état sont en cours pour assurer la continuité pour la saison estivale 2024. Des travaux définitifs sont prévus sur l'année 2025 pour remettre le tronçon dans son état initial. ●

DISPOSITIF « GOURDE FRIENDLY »

Dans le cadre de sa stratégie Tourisme responsable, la CCO s'engage, aux côtés du Département de l'Isère, pour limiter l'utilisation des bouteilles plastiques. Une cartographie (QR code ci-contre) en libre accès, qui recense les points d'eau en Oisans pour remplir les gourdes des usagers, a été développée par la start-up HOALI.



Des projets réalisés grâce aux subventions de :


**NOUVELLES
IMPLANTATIONS EN 2024**

33 arceaux de type en A



53 arceaux de type lyre

24 arceaux vélos électriques
(borne VAE)

A titre expérimental, **14 stations de réparation / gonflage** seront installées à l'été 2024 et 2 racks ski-vélos issus de l'économie circulaire, avec des skis récupérés et revalorisés.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : LA CCO RENFORCE SON AIDE

Le budget accordé aux associations locales est passé de 318 000 € en 2023 à 350 000 € en 2024, soit une augmentation de 7%. Cette revalorisation non négligeable est notamment liée à la montée en puissance des demandes et à une volonté communautaire d'accompagner davantage les acteurs associatifs locaux dans leur développement et leurs projets.



Chaque année, les géologues du Centre de géologie de l'Oisans (CGO) accueillent environ 5 000 lycéens issus de toute la France...

Une volonté politique d'aide au développement des associations encouragée par Pierre Gandit, vice-président en charge des politiques des finances publiques et du budget. « *Le dynamisme du territoire passe par une bonne santé du tissu associatif* » explique le vice-président qui souligne l'importance du rayonnement de l'association et le service rendu à la population pour pouvoir bénéficier d'une aide communautaire.

En 2023, la CCO a soutenu une cinquantaine de structures associatives contre 32 en 2022. Il y a de fortes chances que ce nombre s'accroisse en 2024. Bénéfiques pour l'ensemble du territoire, ces aides octroyées pérennisent des dizaines d'animations et d'actions de proximité et participent à en faire émerger de nouvelles. Toutes les composantes du tissu associatif agissant sur les 19 communes du territoire peuvent bénéficier de cet octroi d'aides annuelles. Il suffit de faire une demande en ligne sur ccoisans.fr.

COURS DE TECTONIQUE

Parmi les 50 associations soutenues par la CCO, il y en a une qui, avec ses trois scientifiques permanents et une équipe de dix intervenants extérieurs, participe au développement d'une forme de tourisme scientifique en Oisans. Créé en 1988, le CGO (Centre de géologie de l'Oisans) et ses guides scientifiques accueillent environ 5 000 lycéens chaque année. Le CGO est une aubaine pour les enseignants en Science de la vie et de la terre (SVT) car ils bénéficient d'une fenêtre sur le monde. Et oui l'Oisans est une particularité géologique. « *C'est le lieu d'une grande découverte faite dans les années 80. Vous pouvez découvrir l'anatomie de la terre et la bordure du continent* » indique Thibault Simon-Labric, géologue morphologue au CGO simplement en observant le site du col d'Ornon, les falaises de Prégentil, la Paute, la faille de Mizoën ou encore le lac Besson. Ici on peut voir ce qui est caché sous la surface de la terre, ce qui est dissimulé au large de l'Afrique ou de la Guyane. D'une valeur inestimable, le territoire de l'Oisans est donc le plus bel endroit au monde pour observer la fameuse tectonique des plaques.

Comprendre le fonctionnement de la terre et sa constitution, à ciel ouvert, c'est quand même plus pratique pour les géologues et pour les visiteurs ! C'est aussi l'occasion pour le CGO de sensibiliser les scolaires au cycle de l'eau, à l'évolution des glaciers et du changement climatique. Cet exemple, mais l'on pourrait citer les Richesses culturelles de l'Oisans, le Tichodrome, Coutumes et Traditions de l'Oisans et bien d'autres encore, souligne l'importance d'aider les acteurs locaux à remplir leur mission d'animation et de rayonnement du territoire. ●

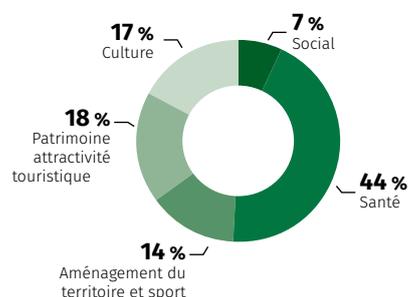
JE FAIS MA DEMANDE DE SUBVENTION EN LIGNE :

1. Je remplis un dossier avec les justificatifs attendus
 2. Je l'envoie au service subvention de la CCO
 3. Phase d'instruction des dossiers traitée par un agent de la CCO
 4. Étude du dossier en Bureau des Maires puis en Conseil communautaire
 5. Attribution ou refus et notification de la décision
- Dorénavant, l'instruction des dossiers de subventions se fait en deux vagues successives (printemps et automne).

DES AIDES À LA HAUSSE

2022 : 227 000€, 2023 : 318 000 €
2024 : 350 000 €

Répartition des aides par thématique en 2023



TRIER SES BIO-DÉCHETS À LA SOURCE EST OBLIGATOIRE !

La Communauté de communes a installé des composteurs collectifs dans les 19 communes de l'Oisans. Elle poursuit sa politique de densification afin de vous permettre d'y déposer facilement vos bio-déchets : déchets de cuisine (épluchures, marc de café, coquilles d'œufs...) et déchets verts (feuilles, fleurs...).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) de 2020, le tri à la source des biodéchets est obligatoire, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

La CCO a choisi le compostage de proximité, une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice de CO₂ (les déplacements de matières sont réduits). Les composteurs sont doublés d'un bac à broyat afin de pouvoir ajouter des éléments carbonés si besoin avec les biodéchets ; c'est parfois nécessaire pour assurer un bon équilibre carbone/azote.

Deux agents de la CCO assurent l'entretien de tous ces bacs à compost et à broyat installés sur le territoire ; il y en a plus de 220 ; ils permettent d'obtenir chaque année environ 100 m³ de compost.

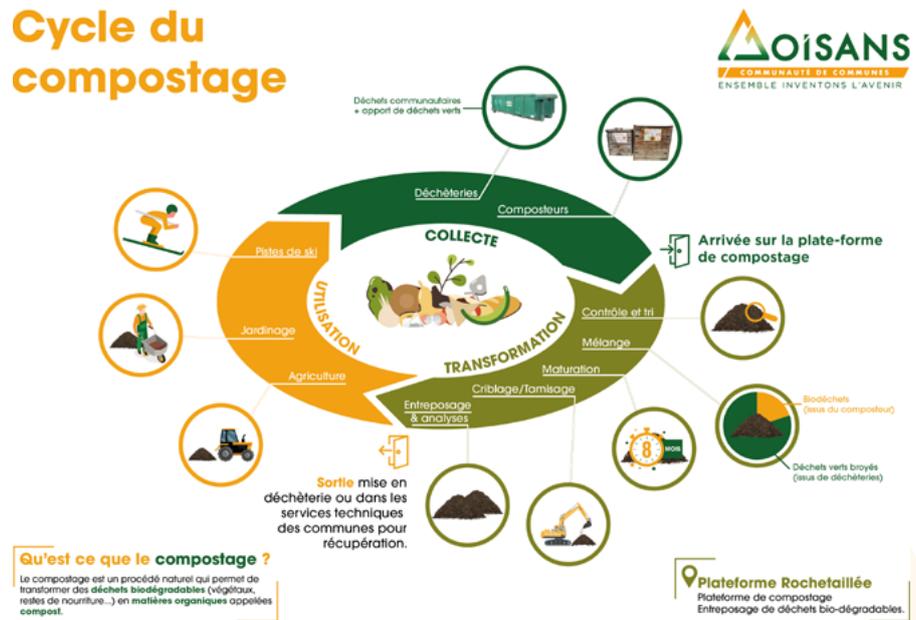
Pour les personnes qui disposent d'un terrain, il suffit d'1 m² de surface dans un coin pour pratiquer le compostage et obtenir ainsi son propre compost. Il faut entre 9 et 12 mois de maturation pour obtenir un bon compost, qui sera apprécié des haies, arbustes, potagers...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Déposer mes biodéchets dans un composteur permet de :

- Réduire de 30 % la quantité de déchets dans ma poubelle grise !
- Éviter qu'ils soient incinérés alors qu'ils sont composés à 80 % d'eau !
- Assurer un retour au sol de la matière organique sur mon territoire (c'est bon pour les plantes, le potager et la planète !).

Cycle du compostage



Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé naturel qui permet de transformer des déchets biodégradables (végétaux, restes de nourriture...) en matières organiques appelées compost.

Plateforme Rochetaillée
Plateforme de compostage
Entreposage de déchets bio-dégradables.

« Les bacs à compost remplissent parfaitement leur mission de collecte. Bien situés et correctement entretenus, ils ne génèrent pas de mauvaise odeur et n'attirent pas de nuisible. Des apports fréquents de biodéchets participent à leur bon rendement. »

BON À SAVOIR :

Il est interdit de brûler des déchets verts

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies. Pour rappel, la combustion des déchets verts émet des GES (gaz à effet de serre), tel que le dioxyde de carbone. Sanction : Dans le cas d'un brûlage à l'air libre je m'expose à une amende pouvant atteindre 750 €

CHIFFRES CLÉS

+220
composteurs répartis
sur l'ensemble du territoire

100 M³
de compost

2
agents de compostage,
dont un maître composteur

**Vous avez des questions
sur le compostage ?**
dechets@ccoisans.fr

UN ÉTÉ AVEC LE SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Après une année 2022 consacrée aux diagnostics du territoire et une année 2023 à l'élaboration de la stratégie du SCoT, 2024 sonne l'heure des objectifs !

Il est temps désormais de s'atteler au Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui traduit les grands principes du Projet d'Aménagement Stratégique (« que faire ? ») par des orientations règlementaires (« comment faire ? »). Ces objectifs, qui visent à organiser le territoire de façon harmonieuse et cohérente, concernent la production de logements et leur réhabilitation, la diversification de l'économie, le soutien de l'agriculture, la réduction des émissions de gaz à effets de serre, la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité...

Les communes dotées d'un Plan Local de l'Urbanisme (PLU) ou d'une Carte Communale devront mettre leur document en compatibilité avec le SCOT, lorsqu'il sera approuvé. Cela signifie que les communes devront respecter les prescriptions du DOO.

Dans le SCoT, les communes sont regroupées par type, sur la base de leur poids démographique, du nombre de logements existants, d'équipements publics, de commerces, leur caractère touristique... Ainsi, les objectifs sont modulés selon cette armature et les spécificités des villages. Les communes n'auront pas les mêmes prescriptions à respecter concernant la production de logements par exemple.



Le DOO présentera également la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur le territoire à horizon 20 ans, c'est-à-dire la quantité d'espaces naturels qu'il sera possible de consommer en fonction des types d'activités (habitat, économie, commerce, agricole...). Les objectifs de développement du territoire doivent ainsi passer en priorité par de la réutilisation de bâti ou de zones déjà construites.

La prochaine réunion publique est prévue le 25 juin 2024, à 18 heures, en salle du conseil communautaire (au niveau du parc) pour présenter le Document d'Orientations et d'Objectifs. Toutes les informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale sont toujours disponibles sur le site internet dédié : oisans2040.fr.

DE NOUVELLES ANIMATIONS SUR LES COMPÉTENCES DE LA CCO

L'été dernier, vous êtes venus « diSCoTer » avec les équipes de la CCO de l'avenir du territoire et des grands enjeux auxquels il doit répondre. Vous avez été nombreux à vous intéresser aux missions et services de la CCO au quotidien. Nous avons donc prévu de venir à votre rencontre lors de quelques animations entre juin et septembre afin de vous présenter la diversité des compétences et champs d'actions de la CCO.

Dates retenues

- Livet-et-Gavet 14/06
- Les Deux Alpes 04/08
- Allemond 15/07
- Vaujany 04/08
- Ornon 25/07
- La Bérarde (Saint-Christophe) (date à préciser)
- Mizoën 20/07
- Le Bourg-d'Oisans 01/09
- Huez 28/07

Les horaires des animations seront bientôt disponibles (ccoisans.fr, réseaux sociaux, affichage en mairie...).

LES DEUX ALPES, UNE SEULE TRAJECTOIRE

Une nouvelle équipe a investi la mairie en juin 2023. À sa tête, Stéphane Sauvebois. Ce dernier a enchaîné les mandats, depuis 2008, d'abord comme conseiller municipal, puis maire de Mont de Lans en 2014 et maire des Deux Alpes de 2018 à 2020, avant de reprendre les rênes de la commune, il y a seulement dix mois. Née officiellement le 1^{er} janvier 2017, cette entité montagnarde poursuit sa mutation... en douceur.

L'équipe renouvelée et portée par son maire a initié la réorganisation des services municipaux pour un « meilleur fonctionnement ». Dès son arrivée, le nouveau maire a voulu « redonner de l'espoir aux agents municipaux » indique-t-il, convaincu que la collectivité doit retrouver au plus vite un bel état d'esprit et l'envie de réaliser des projets communs. Dialogue, proximité et écoute active sont des valeurs que Stéphane Sauvebois promet au sein de l'institution. Il nous parle de son projet à la hauteur d'une station internationale. Répondre au défi climatique et développer l'offre touristique une saison (décembre à fin août). Le ski reste la locomotive, certes, à laquelle peuvent se rattacher un grand nombre d'activités connexes : cyclotourisme, VTT, VTT descente, trail... Du coup, la commune capitalise sur ses « ambassadeurs » sportifs. Dix-neuf champions soutenus par la station et issus de la natation, du ski, du rallye automobile, du trail, contribuent au dynamisme et au rayonnement du territoire.

DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LES HUIT PROCHAINES ANNÉES

Le maire admet qu'« il y a un alignement des planètes aujourd'hui » au cœur de la commune. Il pilote son projet de mandat et entend mettre les bouchées doubles en raison de l'inscription de son plan d'aménagements sur huit ans. Il s'agit de maintenir la population sur place, de réorganiser le centre station, de proposer des services à la hauteur des espérances, de garder l'équilibre des équipements entre Venosc et Mont-de-Lans, de conserver leurs caractères authentiques tout en reliant les hameaux les uns aux autres par des sentiers patrimoniaux et thématiques. Vaste programme...



Ce que Stéphane Sauvebois qualifie de « contrat d'engagement avec la population » concerne des travaux d'aménagements dans les domaines du social et santé, services à la population, sport, tourisme, urbanisme et logement, mobilité...

Parmi ces projets majeurs pour les habitants figurent : le premier parking de 300 places (été 2024) et réaménagement de la piscine-patinoire, 30 logements en location/vente, acquisition de logements pour les saisonniers, réhabilitation de l'avenue de la Muzelle, agrandissement de la Maison de l'enfance, délocalisation de la Maison médicale et réhabilitation de la Maison des Deux Alpes...

UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ

Ces réalisations à venir bénéficieront d'un financement sur la base des recettes supplémentaires liées au projet de stationnement payant (sur la station) et à l'emprunt. « Je n'ai pas souhaité qu'il y ait une augmentation des impôts pour

Stéphane Sauvebois,
Maire des Deux Alpes et vice-président de la Communauté de communes de l'Oisans



financer ces grands projets » confie le maire des Deux Alpes qui a préféré l'emprunt à l'impôt en raison de la capacité de désendettement de sa commune. Cette politique de développement économique garde en ligne de mire la continuité de la qualité du service public de proximité. Une réponse concrète aux attentes et aux exigences des habitants permanents et de la clientèle internationale. ●

« Prévus pour décembre 2024, la livraison du futur 3S va remplacer le Jandri express et rallier la station au glacier en un temps record »

À LA LOUPE

Les Deux Alpes c'est :
48,6 M € de budget annuel,
170 agents dont 120 permanents

STAGE DE BASE DU 19 AU 26 OCTOBRE 2024

PASSE TON BAFA

EN OISANS

Les collectivités t'aident à financer
ton futur diplôme d'animateur

Jusqu'à 90 % de financement*

En externat - repas pris en charge

À PARTIR DE 16 ANS

Réunions d'informations :
les mercredis 18 et 25 septembre à 17h
au local jeunesse
(au-dessus du gymnase du Bourg d'Oisans)

INSCRIPTION AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024

*aides accordées sous certaines
conditions (CAF, CIAS, commune)



Scanne moi
pour retrouver toutes les infos



Renseignements et inscriptions :
Tél. 07 56 43 46 72 - jeunesse@cias-ccoisans.fr

 **ccoisans.fr**

 **OISANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE